

Procès de Perpignan : info express

Procès des militants BDS à Perpignan, 20 juin 2012

Les militants BDS étaient nombreux à venir soutenir lors de leur procès Bernard, Jeanne et Yamina, militants de la campagne poursuivis par des plaignants tels que le « Bureau National de Vigilance contre l'Antisémitisme » (BNVCA) pour « provocation à la discrimination, à la haine et à la violence » parce qu'ils ont participé il y a plusieurs années dans une grande surface à une action pacifique de sensibilisation au boycott des produits provenant d'Israël.

Le procès a porté sur les enjeux politiques de cette inculpation dont la France a l'apanage, les militants ailleurs bénéficiant de leur liberté d'expression pour dénoncer la politique d'un Etat et appeler à sa mise au ban tout comme l'Afrique du Sud de l'Apartheid par exemple. Il n'y a aussi sans doute qu'en France qu'une ministre de l'intérieur, en l'occurrence Michèle Alliot-Marie puisse répondre à la demande d'une institution de lobby telle le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) en donnant l'instruction au parquet de poursuivre en justice les instigateurs de l'appel au boycott (circulaire toujours pas retirée par la garde des sceaux actuelle Christiane Taubira)

Malaise chez les plaignants quand le procureur a demandé finalement... une peine symbolique.

Le délibéré sera rendu le 14 août à 14h.

A suivre...